



Concerne les modifications tarifaires des petits laboratoires médicaux et les projets de déménagements des labos du CHUV

L'Office fédéral de la santé publique projette de revoir à la baisse les tarifs des analyses de laboratoire remboursées par les caisses.

A l'heure actuelle 50 % des analyses de laboratoire sont effectuées dans les cabinets médicaux.

Ces analyses peuvent être faites dans l'immédiat et apporter une réponse rapide pour débiter des soins (tests rapides).

Je prendrais l'exemple de la pédiatrie avec son cortège de consultations en urgence lors d'épidémies (bronchiolite, grippe, angines ou gastro-entérite etc).

En effet, lorsque les parents arrivent en consultation avec un bébé ou un petit enfant fiévreux depuis trois jours, les médecins peuvent en dix minutes évaluer si son angine nécessite des antibiotiques (Streptocoques A positif) ou si il présente une infection (CRP). Cette manière de procéder évite de surcharger l'HEL (Hôpital de l'Enfance de Lausanne), rassure les parents et permet de débiter un traitement dans l'heure qui suit.

Dans le Canton de Vaud il y a 550 petits laboratoires dans les cabinets médicaux qui donnent du travail à 500 employés. Cela correspond à 330 employés à plein temps. La moyenne des prises de sang en cabinet médical peut varier de 400 à 900 prélèvements par an et divers tests rapides y sont également effectués.

Si pour chaque test rapide tels que la CRP, test urinaire ou le frottis de gorge le médecin doit renvoyer les parents dans les services de pédiatrie des hôpitaux les plus proches, cela va être catastrophique en termes d'attente, d'engorgements, de coûts, d'irritabilité et surtout de prise de risque pour les enfants.

Or, si l'Office fédéral de la santé met son projet à exécution, beaucoup de petits laboratoires de médecins vont fermer leurs structures. Cela se traduira par du chômage pour des assistantes médicales ou des laborantin(e)s et un engorgement inévitable dans les services d'urgence et les grands laboratoires.

Question 1)

Comment sera géré l'afflux de patients qui devront être redirigés sur les hôpitaux pour de simples prises de sang ?

Question 2)

A-t-on pris en compte cet afflux supplémentaire pour les laboratoires du CHUV dans leurs locaux actuels ou à venir ?

Question 3)

L'Hôpital de l'Enfance de Lausanne, déjà surchargé, pourra-t-il absorber la masse de travail que cela va représenter si tous les pédiatres vaudois ferment leurs petits laboratoires ?

Question 4)

Quelle est la position du CE par rapport aux projets de l'Office fédéral de la santé ?

Je remercie le Conseil pour ces promptes réponses que de nombreux habitants du pays de Vaud souhaitent.

Prilly, le 24 février 2009.

Véronique Hurni
Députée

Ne souhaite pas développer

Liste des députés signataires – état au 13 janvier 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesia	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine 	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille	Cherix François	Fardel Claude-André 
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Christen Jérôme	Feller Olivier 
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Fiora-Guttman Martine
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debluè François 	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Décosterd Anne 	Giardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Brélaz François	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Dertaz Philippe	Golaz Olivier 
Buffat Michaël	Desmeules Michel 	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre 
Calpini Christa 	Devaud Grégory	Grognoz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 13 janvier 2009

Guignard Pierre

Haenni Frédéric



Liste des députés signataires – état au 13 janvier 2009



Haldy Jacques	Modoux Philippe	Rod Armand
Haury Jacques-André	Monod Alain	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Saugy Roger
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Savary Marianne
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaab Jean Christophe
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Schwab Claude
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Silauri Alessandra
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Streit Christian
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Surer Jean-Marie
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Truffer Jean-Jacques
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Uffer Filip
Marendaz André	Poncet Gabriel	Venezelos Vassilis
Martinet Philippe	Randin Philippe	Villa Sylvie
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Volet Pierre
Mayor Olivier	Reichen Gil	Walther Eric
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Weber-Jobé Monique
Melly Serge	Rey-Marion Alette	Wehrli Laurent
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Wyssa Claudine
Métraux Béatrice	Rochat Nicolas	Yersin Jean-Robert
Meyer Roxanne	Rochat Pierre	Zwahlen Pierre
Miéville Michel		